## LES TRANSCRIPTIONS DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE À L'USAGE DES ESPAGNOLS DE GALMACE (1745)

# Manuel Bruña Universidad de Sevilla

OUS ALLONS nous occuper dans cette communication du premier système de notation simplifiée de la prononciation française proposé aux Espagnols désireux d'apprendre le français : celui de Galmace.

Antoine Galmace commence son heureuse carrière comme auteur de méthodes de français pour les Espagnols en 1745, avec la publication de ses *Adiciones a la Gramatica Francesa, que compuso el R. P. Nuñez*. Le titre qu'il donne à son ouvrage révèle, à notre avis, l'intention d'un maître inconnu de profiter du grand succès que connaissait à l'époque la *Grammatica de la Lengua Francesa*, composée par José Núñez de Prado à l'usage du Real Seminario de Nobles de Madrid. Cette grammaire, parue pour la première fois en 1728, devient rapidement célèbre si l'on en juge par les références qu'y font d'autres ouvrages et par le nombre de rééditions qui se succèdent jusqu'en 1798 (Roig 1991, Supiot 1996). Il est justement significatif que l'une de ces rééditions ait été faite en 1743, soit deux ans avant la parution des *Adiciones* de Galmace.

De notre point de vue, le titre d'Adiciones choisi par l'auteur est en quelque sorte frauduleux. D'une part, l'ouvrage n'est pas une grammaire du français, comme l'est celui de Núñez de Prado, mais tout simplement une méthode d'apprentissage de la prononciation française; Galmace, par conséquent, n'aurait pu augmenter, à la limite, que la première partie de la grammaire du jésuite. Mais, d'autre part, la comparaison des contenus sur la prononciation française de l'un et de l'autre de ces deux ouvrages révèle que, tout en suivant de près le fil conducteur des explications sur la prononciation données par Núñez dans la première partie de sa grammaire, Galmace ne reste pourtant pas complètement fidèle à son modèle, dont il s'éloigne souvent, non pas par l'addition de contenus

nouveaux, ce qui n'arrive que parfois, mais, bien au contraire, par une réduction considérable de ces mêmes contenus. Les vraies «additions» de Galmace ne sont donc constituées que par la notation systématique de la prononciation française au moyen d'un code orthographique simpifié ; ce qui suppose tout de même un effort et une innovation considérables.

L'idée fondamentale de Galmace en publiant ses Adiciones était donc de présenter une méthode simple de transcription de la prononciation française, susceptible de contourner les nombreux pièges où pouvaient tomber les Espagnols qui entamaient l'étude du français à partir du code écrit. Nous disons «à partir du code écrit, parce que notre auteur adressait son ouvrage à ceux qui voulaient apprendre la prononciation française sans recourir à l'aide d'un maître. Il affiche cette idée dès la page de titre de son ouvrage: Adiciones a la Gramatica Francesa, que compuso el R. P. Nuñez, [...] con que brevemente se puede leer, entender, y hablar perfectamente el Idioma Francès, sin auxilio de Maestro. Naturellement, renoncer à l'enseignement oral d'un maître et, par conséquent, se servir uniquement de supports écrits pour assimiler la prononciation française entraînait en premier lieu qu'on devait affronter tout seul les difficultés de l'orthographe française, lesquelles, comme je l'ai expliqué lors du dernier de ces colloques, celui qui a eu lieu à Séville (Bruña 1996), étaient considérées depuis toujours par les Espagnols comme les difficultés les plus redoutables dans l'apprentissage du français. Le censeur de la méthode de Galmace, Antonio Gaspar de Pinedo, membre de l'Académie espagnole, exprime lui-même cette idée dans son approbation ; selon lui, l'ouvrage a été composé

à fin de vencer la dificultad, que principalmente se ofrece à los Españoles, que intentan aprender el Francès, oyendo sus voces con diferente sonido del que à nuestra pronunciacion corresponden escritas; y aunque se halla advertida esta variedad en las muchas Gramaticas Francesas, que se han dado à la luz, puede aora ser estimable la abundancia de reglas, que aqui se establecen para entenderla, y la mayor facilidad que tendrà la practica de ellas con el oportuno methodo de escrivir duplicadamente las voces con las letras correspondientes à la pronunciacion Francesa, y à la nuestra, y por este medio podrà suplirse, en buena parte, la voz del Maestro, de quien hasta aqui era preciso recibir el todo de esta enseñanza.

\* \* \*

Galmace donne la transcription de tous les mots et groupes de mots apportés dans l'ouvrage pour illustrer les explications sur l'articulation phonique du français et sur les règles de lecture du code écrit. Il adopte un système à trois colonnes parallèles, la première présentant la traduction espagnole, la seconde le mot français en orthographe courante et la troisième la notation simplifiée. S'il s'était limité à cette opération, Galmace ne mériterait pas d'être considéré comme le premier auteur à proposer aux Espagnols un système de notation de la prononciation française, car, un demi siècle plus tôt, Jean-Pierre Jaron avait utilisé une méthode similaire, quoique plus rudimentaire, dans son *Arte* (1688)¹. Mais, en plus, Galmace y ajoute, à la fin de ses explications, une «Demonstracion practica de todas las reglas antecedentes», constituée par un texte français d'une certaine longueur (27 pages) (pp. 40-67) qui, toujours traduit et transcrit selon le même dispositif à trois colonnes parallèles, devait permettre aux débutants une meilleure assimilation de la prononciation française. Nous allons consacrer le reste de notre intervention à l'analyse du système de notation proposé par Galmace ; nous ferons principalement attention à son degré d'adéquation pour un public hispanophone.

\* \* \*

Galmace n'était pas un théoricien ; il connaissait dans la pratique un certain nombre de difficultés à résoudre pour noter la prononciation française, mais, faute d'analyse approfondie, il en ignorait d'autres, fait lamentable dont pâtiront ses transcriptions. Il savait, par exemple, que l'orthographe des mots français demandait très souvent l'inclusion de graphèmes qui ne correspondaient à aucun son dans la langue parlée, leur suppression dans son système de notation ne lui posant pas trop de problèmes. Il était également conscient du fait qu'un certain nombre de sons français ne se retrouvaient pas dans le système phonétique espagnol, mais c'est là une question qu'il a su également résoudre en grande partie, comme nous le verrons. En fait, son système n'est défaillant que sur des points qui ne pouvaient aucunement être résolus de façon satisfaisante par l'auteur, soit parce que sa perception théorique de la réalité phonique du français était erronée, soit parce qu'il n'a pas considéré comme problématique ce qui l'était dans la réalité, du moins d'un point de vue actuel.

À notre avis, l'un des principaux inconvénients du système de notation de Galmace dérive du fait que, quoique destiné à un public espagnol, il était essentiellement fondé sur les règles de lecture du français écrit, ne tenant compte que de façon secondaire des habitudes acquises par son public dans la lecture du code écrit espagnol. Nous ne pouvons pas, faute de place, exposer ici en détail tous les choix opérés par Galmace pour construire son système de notation, mais nous parlerons des plus significatifs.

\* \* \*

Le problème des sons français qui n'existaient pas en espagnol aurait dû être le plus redoutable pour un auteur ayant la prétention de construire une méthode grâce à laquelle on pourrait se passer de l'aide d'un maître. En réalité, Galmace évacue rapidement cette difficulté. Il déclare dans la préface qu'il suffit de demander l'aide

de algun Francès,  $\delta$  inteligente de dicha Lengua, que en un quarto de hora te enseñar $\hat{a}$  el sonido de la  $\hat{j}$ , antes de las vocales, y el de la g antes de la e, y de

1. Galmace n'a certainement pas connu l'ouvrage de Jaron, édité une seule fois et vivement critiqué par Billet dans la deuxième édition de sa *Gramatica Francesa* (Bruña 1999).

la *i*, cuyos sonidos no ay como explicarlos por escrito por no tenerlos la Lengua Española, y alguno otro, que brevemente sabràs con solo preguntar à qualquiera, sin que tengas necessidad de mantener Maestro ningunos meses, ni semanas.

Confiant dans l'efficacité de cette démarche, ainsi que dans les explications qui précèdent le texte transcrit qui clôt son ouvrage, Galmace décide de se servir pour la transcription de ces sons difficiles pour les Espagnols des lettres ou des groupes de lettres qui les représentent dans l'orthographe usuelle du français. Le signe j de ses transcriptions ne devra pas être lu, par conséquent, selon la valeur qu'a cette lettre dans l'orthographe espagnole, mais selon sa valeur en français écrit. Il ne semble pas, comme ce sera le cas chez certains auteurs postérieurs, que Galmace ait pensé à l'introduction de signes spécifiques pour représenter ces sons inconnus de l'espagnol<sup>2</sup> ou à l'emploi de certaines lettres qui, dans l'orthographe espagnole, représentaient des sons ayant une certaine parentée avec des sons français difficiles pour les hispanophones<sup>3</sup>. Comme dans le cas de i, notre auteur se servira donc des signes v, z et  $e\hat{u}$  pour noter d'autres phonèmes inconnus de l'espagnol (les phonèmes /v/, /z/ et /Œ/). De même, le groupe ch notera également la chuintante sourde française et la lettre r le [R] français, malgré le fait que Galmace ne prévient à aucun moment ses lecteurs -comme il le fait dans les cas précédents- de la différence de prononciation entre ces sons français et les sons représentés dans l'orthographe espagnole par ces deux derniers graphèmes. Le fait nous semble grave, car, s'il est vrai que dans le cas de r aucun auteur contemporain -espagnol ou français- ne fait allusion à cette différence (Bruña 1998b), celle qui existait entre la fricative chuintante française et l'affriquée espagnole (l'une et l'autre représentées par ch) avait toujours été signalée jusque là par la plupart des grammaires, y compris par celle de Núñez de Prado, dont les explications à cet égard ont été tout simplement éliminées par Galmace.

Dans certains cas où le son à transcrire existait en espagnol, mais qu'il était représenté de façon différente dans les orthographes française et espagnole, le choix de l'auteur -pas tout à fait conscient peut-être- a été, parfois, de retenir pour ses notations la lettre qui le représentait dans l'espagnol écrit. C'est le cas notamment de n et de l palataux, qui sont donc notés par les lettres espagnoles  $\tilde{n}$  et ll. De même, la voyelle [u] est transcrite par la lettre u, ce qui oblige Galmace à recourir à un signe diacritique, l'accent circonflexe, pour représenter la voyelle [y], notée donc  $\hat{u}$ . Il est vrai, toutefois, que, dans le cas de [u] et de [y], Galmace a dû trouver tout naturel de retenir de telles notations, étant donné que, dans le français écrit, il emploie  $\hat{u}$  chaque fois qu'il veut représenter [y], certainement à cause d'une généralisation abusive de l'emploi fréquent de  $\hat{u}$  dans la nouvelle orthographe du XVIIIe siècle, un

<sup>2.</sup> Il s'est décidé tout au plus à l'emploi de signes diacritiques sur certaines voyelles, ainsi que sur le n final prononcé (cf. notre note 5).

<sup>3.</sup> Le Gallois de Grimarest (1747), par exemple, se servira des graphes *i*, *y* et *ch* lus à l'espagnole pour représenter le phonème /3/ français, ainsi que du graphe *e* pour représenter la nasale de l'article *un*.

emploi dérivé de la suppression des s muets préconsonantiques (vous fustes - vous fûtes) et des anciens e en hiatus ( $deu - d\hat{u}$ ). Cela, ainsi que son choix dans le cas de la transcription de [s] intervocalique, nous fait supposer que ce n'est pas vraiment la volonté de chercher le signe le plus proche de celui employé dans l'espagnol écrit qui a conduit Galmace à retenir u pour noter [u] et  $\hat{u}$  pour noter [y].

\* \* \*

Voyons le cas du s. Il note toujours le [z] -intervocalique ou en liaison- par z (les occasions - lè zocazion) et le [s] -préconsonatique, postconsonantique ou initial- par s (sûittes fûnestes, elle persistait - sûit fûnest, el persistè). Rien n'aurait donc empêché l'emploi de ce même signe s pour transcrire le [s] intevocalique (celui de il s'interessa, par exemple) ; tel n'a pourtant pas été le choix de Galmace, qui a préféré garder dans ce cas le groupe ss de l'orthographe courante (i sinteressa). Il est vrai que l'orthographe espagnole de l'époque conservait encore dans nombre de mots la graphie étymologique ss, plus tard réduite à s simple; mais il est également évident que c'étaient les habitudes de lecture françaises qui auraient été principalement froissées si le simple s avait été retenu dans ce cas, car les Espagnols, partant de leur propre code phonologique et orthographique, auraient trouvé tout naturel de donner la valeur de [s] à une telle transcription. La décision de garder ss pour [s] intervocalique n'est donc que l'une des manifestations de la difficulté qu'éprouvait Galmace à adopter le point de vue de ses lecteurs en matière de transcription, des lecteurs, qu'on se le rappelle, qui étaient censés pouvoir lire correctement le français écrit grâce à la méthode proposée.

Toujours dans le domaine du [s], il nous semble que Galmace serait resté bien plus près des habitudes de lecture espagnoles s'il avait noté les graphies c, d'une part, et c suivi de c ou de c ou de c au lieu de conserver comme signe de transcription le c. Son choix, à nouveau, cherchait à respecter les habitudes de lecture françaises, mais obligeait à faire un effort supplémentaire ses lecteurs espagnols, habitués à assigner des valeurs phoniques différentes aux graphies c et c d'une part et c de l'autre.

Il est toutefois possible que tous ces choix dont nous parlons se soient imposés d'eux-mêmes à Galmace, c'est-à-dire qu'il se soit vu obligé à retenir les solutions que nous avons décrites faute d'avoir une base théorique ferme sur la nature des sons qu'il s'agissait de transcrire. Il se peut, en définitive, que l'auteur ait été trop influencé, d'une part, par l'orthographe et, de l'autre, par le modèle dont il partait, c'est-à-dire par Núñez de Prado. Il a osé, certes, transcrire le s simple intervocalique par z, mais, pensons-nous, c'est uniquement parce qu'il se sentait rassuré sur ce point par l'affirmation suivante de Núñez de Prado, tirée de sa description du son qui correspondait à la graphie z: «El sonido de esta letra, ahora esté al principio, ahora al fin de diccion, es el mismo que el sonido blando de la s Francesa entre dos vocales» (1728: 41). Or, il n'a trouvé rien d'aussi clair en ce qui concerne le son correspondant à la lettre c. Núñez de Prado est, parmi les auteurs de grammaires françaises à l'usage des

Espagnols, l'un des rares auteurs à être conscient que le [s] français n'a pas le même point d'articulation que le [s] espagnol tel qu'il était -et qu'il est- prononcé en Castille. Lorsqu'il doit décrire le son de s français, Núñez de Prado déclare : «Al principio, y en medio de diccion tiene el mismo sonido que en Castellano; bien que el Francès no la pronuncia con tanto silvo, sino con algo de ceceo; esto es, como un medio entre c, y s<sub>"</sub> (1728: 35). Galmace, qui devait prononcer le s sourd espagnol selon ses habitudes articulatoires françaises, n'a certainement rien compris aux explications de Núñez de Prado, éliminant de ce fait ces nuances dans ses propres explications sur le s français, qu'il a identifié purement et simplement au [s] espagnol «En principio de diccion se pronuncia como en Castellano: esto es, fuertemente: quando lleva delante de sì una consonante, del mismo modo se pronuncia» (1745: 30-31). Malheureusement, dans sa description du son correspodant à c. Galmace n'a pas eu le courage de faire de même que dans ses explications sur s, c'est-à-dire il n'a pas osé s'éloigner complètement de son modèle. Núñez, fidèle à son sentiment que le [s] français ressemblait davantage au  $c(\theta)$  qu'au s(s) castillans, identifie le son correspondant à c français au son correspondant à c espagnol, mais donne pour le son de c français la même description que pour s : c. Con cedilla,  $\delta$  sin ella se pronuncia como en Castellano; aunque con cedilla, y antes de e, y de i suena no tan cerrada, sino como un medio entre c, v s» (1728: 26). Devant cette affirmation, qui devait dérouter le sentiment linguistique de Galmace, celui-ci décide d'adopter une position de compromis : «Antes de las vocales a, o, u, se pronuncia como en Castellano, mas antes de e, i, al principio de diccion se pronuncia casi como s» (1745: 22). Come on le voit, outre que rien n'y est dit sur le c, le lecteur pouvait légitimement conclure de cette description que le c placé en position non initiale devait être lu comme en espagnol, et les exemples donnés par l'auteur pour illustrer cette explication étaient là pour le conforter dans Ceci et Ciceron son transcrits par Seci et Siceron (1745: 22). cette idée Naturellement, l'auteur lui-même ne saura se tenir à cet usage tout au long de sa méthode; avant de s'occuper du c, ciel avait était transcrit par ciel (p. 13), et après avoir donné la règle de la prononciation de c, on trouve également, parmi d'autres cas, cinq églises transcrit par cèin kégliz (p. 29). Il ne se sert, en fait, du s pour transcrire le son correspondant à un c graphique que lorsque les règles de lecture usuelles l'y obligent, c'est-à-dire lorsque dans la transcription doit figurer un a ou que la sifflante se retrouve en position finale dans le français parlé: cent - san (p. 52), centre - santr (p. 59), Avec abondance - Avè kabondans (p. 23). Ailleurs, il notera par c tous les [s] qu'on écrivait avec un c. N'y échappent que les [s] faisant suite à un [k] (dans les transcriptions correspondant à la graphie -cc-: Accident - Aksidan, p. 22) et, évidemment, ceux orthographiés par -ce- (il avancea - i lavansa, p. 10, avanceons - avanson, p. 12), mais ce n'est dû qu'au fait que l'auteur décrit explicitement ces c comme équivalant à [s]. Le groupe -ti- suivi de voyelle, auquel il attibue la valeur de c, sera toujurs transcrit, par contre, par la lettre c: resolution - rezolûcion, Venitiens -Venicien (p. 42). En ce qui concerne le c, Galmace prend le parti, comme dans le cas de s, de s'éloigner résolument des positions de Núñez en lui attribuant la valeur de [s], transcrit donc comme s: soupçon - supson (p. 43).

C'est là, en somme, un ensemble de choix peu cohérents<sup>4</sup>, mais imposés en grande partie à Galmace, comme nous l'avons dit, aussi bien par un modèle -la grammaire de Núñez- dont il n'osait pas s'éloigner de façon décidée, que par le poids des habitudes graphiques françaises : il a dû se persuader que, si l'orthographe distinguait les emplois de c et de s, c'est qu'il devait également exister une certaine différence de prononciation justifiant cette distinction graphique. Son «casi» («[le c] al principio de diccion se pronuncia casi como s») est là pour le prouver (s'il en était encore besoin). Cette même influence conjuguée de Núñez et de l'orthographe explique également l'une des notations les plus regrettables du système de transcriptions de Galmace : celle de e nasal.

\* \* \*

Lorsqu'il publie ses Adiciones, Galmace n'est pas encore conscient de l'existence des voyelles nasales. Celles-ci sont encore pour lui l'union de deux prononciations : celle d'une voyelle suivie d'un son consonantique nasal, un n selon sa terminologie. Les voyelles nasales sont donc transcrites par la voyelle correspondante suivie d'un n, celui-ci devant être prononcé «con un sonido muy obscuro», ce qui le distinguait du n initial ou intervocalique (*Ninive*), identique au nespagnol et transcrit également par  $n^5$ . À nouveau, comme on le voit, les règles de lecture applicables à ces transcriptions sont calquées sur celles qui étaient valables pour le français écrit. Mais, hormis cela, et à la condition d'avoir écouté un francophone prononcer ce «n obscur», cette notation des voyelles nasales pouvait jouer convenablement son rôle. Galmace, par exemple, place toujours un a devant le n lorsqu'il s'agit de transcrire un a nasal, indépendamment du fait que la voyelle soit notée a ou e dans l'orthographe usuelle ; de même, il écrit toujours un n après la voyelle, même si le français écrit présente un m(Empereûr-Anpereûr, Employer-Anploèié, p. 27). Il est donc bien dommage que notre auteur, leurré en partie par l'orthographe usuelle, mais surtout entraîné par son modèle, ait décidé d'accepter la prononciation diphtongale que celui-ci proposait dans sa grammaire pour les graphies i, ai, ei, oi suivies de m ou n. À l'instar de Núñez, Galmace propose pour ces cas les transcriptions èin et oèin : vin - vèin (p. 35), terrain - terèin (p. 52), atteindre - atèindr (p. 51), besoin bezoèin (p. 56). C'est là une prononciation qui a eu cours chez certains locuteurs

- 4. Galmace n'est pas le seul à ne pas avoir su résoudre convenablement les problèmes de prononciation posés par la variété de graphies concurrentes pour écrire [s] et [z]. On trouvera d'autres renseignements à cet égard dans Alonso (1951), Fischer (1997) et Bruña (1998c).
- 5. En fait, Galmace signalait un trosième type de n: le n de liaison entre un adjectif se terminat par cette consonne et un substantif commençant par voyelle :  $mon\ ami$ . Selon l'auteur, ce n -se debe pronunciar como si estuviera doble- (p. 27), le premier n présentant alors un son -obscuro- et le second le même son que le n intial de mot. D'où ses transcriptions du type  $mon\ ami$   $mon\ nami$ . Quoiqu'il ne le signale pas explicitement dans ses explications, l'auteur a su se rendre compte que son système de transcription du n avait encore besoin de satisfaire à un autre cas de figure : celui du [n] placé en français parlé en position finale de mot (divine). Pour éviter toute confusion avec le n -obscur-, il a fait preuve pour une fois d'une certaine dose de hardiesse en introduisant pour ces cas un signe conventionnel inexistant dans l'alphabet latin : un n surmonté d'un point.

cultivés jusqu'à la seconde moitié du XVIIe siècle<sup>6</sup>, mais qui était déjà tout à fait périmée au milieu du XVIIIe siècle. Galmace lui-même ne l'a consignée dans sa méthode qu'en se parant de l'autorité de Núñez. Après avoir proposé cette prononciation à deux reprises (en traitant de *ai* puis de *ei* plus nasale), et obligé d'aborder encore la prononciation de *im*, *in*, il nous fait part, enfin, de son inquiétude à cet égard :

Lo quinto, que la sylaba *im*, ò *in* en medio, y en fin de diccion, se pronuncia como *èim*, y *èin*; en esta regla sigo yo la opinion del doctissimo, y eruditissimo Padre Nuñez, de la Compañia de Jesus, folio 44. para que alguno no me note de particular. (pp. 35-36)

Naturellement, dès la première édition de sa grammaire (la *Llave* de 1748), et après avoir essuyé des critiques publiques sur ce point<sup>7</sup>, il désavoue une prononciation qu'il n'avait acceptée auparavant que bien à contre-coeur :

Tan presto salieron à la luz mis Adicciones, que conocì sus defectos, que son los siguientes. Aim y ain, suenan como èn, la è abierta, en lugar de eim y ein; v. gr.

Ambre.Faim.Fèn.corzo, ò gamo.daim.dèn.mano.main.mèn.baño.bain.bèn.

vin.

vino

Im, y in, en medio, y fin de diccion, suenan como èn, la è abierta, en lugar de eim, y ein; v. gr.

Papel sellado Papier timbré. Papié tènbré.

vèn. (1748: 345)

\* \* \*

Des raisons d'espace nous forcent à arrêter ici notre analyse des notations de Galmace. Nous espérons toutefois avoir réussi à montrer les traits principaux qui caractérisent ce premier modèle de transcription du français à l'usage des Espagnols. Tout d'abord, l'absence de réflexion théorique sur les bases souhaitables pour une bonne notation. Il ne nous semble pas que Galmace se soit fait la réflexion de la convenance, par exemple, de donner toujours la même valeur phonique à chacun des signes employés ou de représenter toujours par le même

- 6. Voici, par exemple, les commentaires de Chiflet –jésuite comme Núñez de Prado– à cet égard: \*Ai, & ei, ne font sonner leur i qu'en aim, ain, & ein: comme, faim, main, craindre, ceindre & c. Il est vray que l'i sonne plus que l'e, qui s'entend fort peu: mais il ne faut pas pourtant, comme i'ay desja dit cy dessus, prononcer, fim, min, crinte, cindre & c. comme l'enseignent quelques Grammairiens, à la mode de leur pays: & ie voudrois bien que ces gents là, pour prouuer leur dire me citassent quelque bon Poëte, qui eust rimé faim auec fin, contrainte auec labyrinthe, vains auec diuins. Car s'ils auoint la mesme prononciation, la rime en seroit fort bonne: ainsi que nous rimons temps, auec i'attends, ou auec contents & c. parce que leurs dernieres syllabes ont le mesme son• (1659: 188-189). Pour plus de renseignments sur les hésitations des différents grammairiens en ce qui concerne la prononciation de ces nasales, cf. Thurot (1966: t. II, 481-495).
- 7. Grimarest (1747: 632-638) inclut à la fin de sa grammaire une sévère critique des *Adiciones* de Galmace. On y lit les propos suivants relatifs à la transcription donnée par Galmace pour la phrase "Adieu mr. je vous baise les mains": "Adieu mr. je vu bez le mein. A mas de los defectos, que hay en esta locución antes notados; debo prevenir, que la silaba ein no expresa el sonido en, que es el que tiene main en Frances. Y assi el que viere mein, no pronunciarà men, sino como pinta, es à decir mein. Con que digo, que esta locución suena si. A Dieu, mr. ye vu bees le men (1747: 637-638).

signe un même son du français. Si jamais il a entrevu cette idée, il est évident qu'il ne connaissait pas suffisamment bien le français, au niveau théorique, pour pouvoir la mettre en pratique. D'autre part, sa fidélité aux descriptions données par Núñez l'ont parfois desservi dans son intention de noter correctement la prononciation française, et, lorsqu'il s'en écarte, il ne parvient pas à construire des descriptions cohérentes, faute de savoir interpréter correctement d'autres sources qu'il avait à sa disposition, notamment Buffier.

En 1747, l'auteur d'une grammaire du français à l'usage des Espangols lui fera le reproche de ne pas avoir construit un modèle conforme aux habitudes de lecture des Espagnols. L'auteur de cette grammaire, Le Gallois de Grimarest, essaiera, lui, de le faire avec peu de succès. Mais sa critique, comme nous l'avons signalé, ne manquait pas de fondement. Galmace était trop influencé par l'orthographe du français et par ses règles de décodification pour pouvoir vraiment réussir une méthode de lecture du français permettant aux Espagnols, sans l'assistance d'un maître de langues, d'apprendre la prononciation française.

Les critiques qu'on lui a adressées, ainsi qu'une capacité d'analyse plus développée grâce aux nouveaux ouvrages qu'il a consultés, conduiront un jour Galmace à renoncer à sa prétention de supprimer le maître (la mention «sin auxilio de maestro» disparaît de la page de titre de sa future grammaire)<sup>8</sup>. Il corrigera également les erreurs les plus grossières de son premier ouvrage. Mais tout cela fera l'objet, nous l'espérons du moins, d'une nouvelle communication lors du prochain colloque.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

#### a) Sources premières

- BILLET, P.-P. (1688 [1673]): *Gramatica francesa*. Madrid: Bernardo de Villa-Diego (Florián Anisson).
- Buffier, C. (1709): Grammaire Françoise sur un plan nouveau. Paris: N. Le Clerc.
- CHIFLET, L. (1659): Essay d'une parfaite Grammaire de la Langue Françoise. Anvers: Jacques van Meurs.
- GALMACE, A. (1745): Adiciones a la Gramatica Francesa, que compuso el R. P. Nuñez, para el uso de los Cavalleros del Seminario de Nobles, con que brevemente se puede leer, entender, y hablar perfectamente el Idioma Francès, sin auxilio de Maestro. Madrid: s. é
- (1748)<sup>9</sup>: Llave nueva, y universal, para aprender con brevedad, y perfeccion la Lengua Francesa, sin auxilio de Maestro. Madrid: Gabriel Ramírez.
- Jaron, J.-P. (1688): Arte nuevamente compuesto de la Lengua Francesa por la Española. Madrid: Lucas Antonio de Bedmar y Baldivia.
- 8. Le titre de la première édition de sa grammaire (1748) porte encore la mention sin auxilio de Maestro: Llave nueva, y universal, para aprender con brevedad, y perfeccion la Lengua Francesa, sin auxilio de Maestro. Elle disparaît pourtant dès la deuxième edition de Madrid (Joaquín Ibarra, 1754), alors qu'elle est encore maintenue par la deuxième édition de Paris (s. é., 1753). L'une et l'autre de ces deux éditions (contrairement à la première) incorporent les Adiciones de 1745, mais alors que celle de Paris les reproduisent telles quelles, celle de Madrid en présente déjà une version remaniée. Pour d'autres commentaires sur les différentes éditions de cette grammaire, voir Bruña (1998a: notes 37-40).
  - 9. Voir notre note 8.

- Le Gallois de Grimarest, J.-H. (1747): *Nueva Gramatica Francesa*. Pampelune: Herederos de Martínez
- Núñez de Prado, J. (1728): Grammatica de la Lengua Francesa, dispuesta para el Real Seminario de Nobles. Madrid: Alonso Balvás.

### b) Travaux cités

- ALONSO, A. (1951): «La pronunciación francesa de la ç y de la z españolas». *Nueva Revista de Filología Hispánica* 5:1, 1-37.
- Bruña, M. (1996): «Le problème de l'orthographe française dans les grammaires de français à l'usage des Espagnols et dans les dictionnaires bilingues français-espagnol et espagnol-français (XVI°-XVIII° siècles)», dans Alonso, E., M. Bruña et M. Muñoz (éds): La lingüística francesa: gramática, bistoria y epistemología. Séville: Grupo Andaluz de Pragmática, tome I, 85-101.
- (1998a): «Présentation de l'universalité de la langue française dans les grammaires de français pour les Espagnols et dans les dictionnaires bilingues antérieurs à 1815». Historiographia Linguistica 25. Sous presse.
- (1998b): «L'enseignement de l'*r* français aux Espagnols (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)», dans Flores Varela, C. et T. García-Sabell (éds): *Les Chemins du texte*. Saint- Jacques-de-Compostelle. Sous presse.
- (1998c): «L'enseignement de la prononciation française aux Espagnols (XVIe et XVIIe siècles)», dans De Clerco, J. et N. Lioce (éds): *Grammaire et enseignement du français* 1500-1700 (série *Orbis Supplementa*). Louvain: Peeters. Sous presse.
- 1999: «Le fait littéraire dans les méthodes de français pour Espagnols du XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *La recepción de autores franceses de la época clásica en los siglos XVIII y XIX, Colloque SIHFLES* (Ávila 9-12 octobre 1997). Sous presse.
- FISCHER, D. (1997): "L'enseignement de la phonétique française aux Espagnols, présenté dans les grammaires des 17e et 18e siècles", dans Hammar, E. (éd.): Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation: chemin parcouru jusqu'à nos jours (= Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde 19). Paris: SIHFLES, 37-50.
- ROIIG, C. (1991): «Père Joseph Núñez de Prado (1666-1743)». Lettre de la SIHFLES 10, 5-6. SUPIOT, A. (1996): «Descripción articulatoria y fonética correctiva en la tradición de la enseñanza del FLE en España», dans Alonso, E., M. Bruña et M. Muñoz (éds): La lingüística francesa: gramática, bistoria, epistemología. Séville: Grupo Andaluz de Pragmática, tome II. 23-30.
- Thurot, C. (1966 [1881-1883]): De la prononciation française depuis le commencement du XVI<sup>®</sup> siècle, d'après les témoignages des grammairiens. Genève: Slatkine Reprints.